

HALL A
APPARTEMENT DE 2 PIÈCES
 n° A 24 au 2ème étage

ENTRÉE	5,04 m ²
SÉJOUR / CUISINE	20,74 m ²
CHAMBRE	11,71 m ²
SALLE DE BAIN	5,80 m ²
WC	1,89 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	45,18 m²
BALCON	8,97
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	54,15 m²

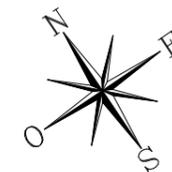
LEGENDE

AP allège pleine	☰ sèche-serviette
AV allège vitrée	R réfrigérateur
VR volet roulant	LV lave vaisselle
VC volet coulissant	LL lave linge
GC garde corps	C cuisson
☏ soffite/faux plafond	TRI tri sélectif
ETEL esp tech elec du logt	LC linéaire complémentaire
PL placard	

fenêtre	pf coulissante	porte fenêtre	fenêtre fixe
---------	----------------	---------------	--------------

Echelle :

Indice A Février 2024



Conformément à la réglementation, ce plan est :

EVOLUTIF **PMR**

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »



ATELIERALLIONE
 ARCHITECTES